



Erreur passage chauffage au sol

Par Sam63

Bonjour, l'entreprise en charge par mon constructeur de faire le plan technique concernant le passage des "serpentins" de mon chauffage au sol a oublié, erreur reconnu par eux même, d'éviter les meubles de la cuisine en posant le circuit d'eau. J'aimerais une compensation pour ce préjudice, combien selon vous suis-je en droit de demander pour cette erreur ?

En vous remerciant.

Cordialement Monsieur Brunel.

Par TUT03

Bonjour

à combien se monte le préjudice ?

qui semble minime puisqu'il consiste à chauffer inutilement quelques m2 de votre cuisine qui néanmoins font bien parti de la pièce d'habitation

Par Sam63

Bonjour, effectivement mais cela m'oblige à prendre des plinthes avec grille chez mon cuisiniste pour éviter que la chaleur stagne sous les meubles de la cuisine, de plus le sol sous le frigo n'est pas censé recevoir de la chaleur ...

Cordialement